Comité économique
et social européen

L'innovation et la R&D joueront un rôle essentiel dans la compétitivité et la durabilité de l'Union européenne

© shutterstock; jijomathaidesigners

L'innovation constitue le véritable moteur de la croissance et le facteur clé pour créer des emplois, développer de nouvelles technologies et trouver des solutions novatrices afin de relever les défis majeurs auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés et, ainsi, gagner en compétitivité.

L'Europe doit réagir d'urgence face à l'augmentation mondiale des dépenses en matière de recherche-développement-innovation (RDI), en atteignant rapidement son objectif d'investir dans ce domaine 3 % de son PIB, contre un pourcentage de 2,2 % en 2022.

Il est instamment demandé à l'Union de donner la priorité à la RDI dans le prochain cadre financier pluriannuel et de tirer parti de la coopération transfrontière et intersectorielle pour attirer les investissements et renforcer la cohésion.

Dans le domaine de la RDI, les petites et moyennes entreprises sont désavantagées, et elles ont par conséquent besoin d'un soutien spécifique pour accéder aux équipements de recherche, aux infrastructures technologiques et à l'expertise.

Sous la forme de la coopération nouée entre le monde académique, les organismes de recherche et de technologie (ORT) et l'industrie, les échanges de savoir-faire jouent un rôle essentiel dans les performances de l'Union en matière d'innovation, et il convient de les encourager.

En fonction de leur aptitude à prendre en compte l'autonomie, la responsabilité, la sécurité, la dignité et la protection de la vie privée de tout un chacun, les entreprises peuvent contribuer à la compétitivité des produits et services de l'Union européenne.

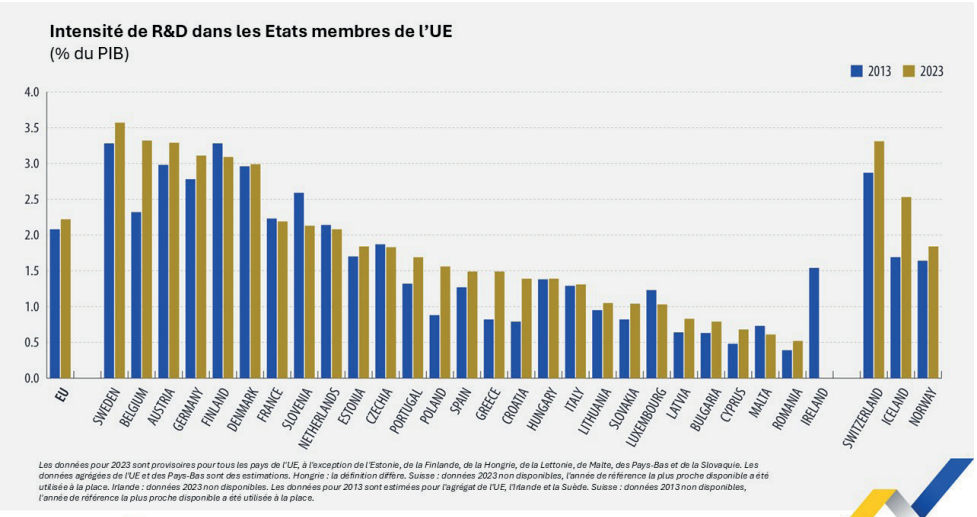

L'innovation constitue le véritable moteur de la croissance et de l'économie du bien-être

Comme Mario Draghi l'a mis en évidence dans son rapport sur «L'avenir de la compétitivité européenne», nous devons, au niveau de l'UE, unir nos forces afin de relever les défis qui se posent à nous aujourd'hui pour mener à bien la transition écologique et celle du numérique et réussir à atteindre les objectifs de développement durable. Cette ambition ne pourra se concrétiser sans le concours de la RDI, qui constitue le véritable moteur de la croissance et le facteur clé pour créer de l'emploi et assurer la compétitivité de l'Union sur le marché mondial.

Si les entreprises européennes font la course en tête dans bon nombre de secteurs, la concurrence internationale s'intensifie en ce qui concerne les approches relevant de l'innovation, et l'Europe se doit de réagir à l'augmentation mondiale des dépenses en matière de RDI: il lui faut maintenant concrétiser son objectif d'investir 3 % du PIB dans ce domaine, sous peine de mettre sa compétitivité en péril.

Le financement européen de la recherche au titre des programmes-cadres pour la recherche et l'innovation a fourni un exemple emblématique de la valeur ajoutée qu'apporte l'Union européenne en ce qui concerne la coopération transnationale et intersectorielle. Des voix s'élèvent avec force pour demander que dans son prochain cadre financier pluriannuel, couvrant la période 2028-2034, l'Union accorde une place prioritaire à la RDI, grâce à un dixième programme-cadre dont l'ambition conforte sa compétitivité à long terme. Eu égard au rôle essentiel qu'elles jouent pour élaborer des solutions répondant aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, c'est sur la base des besoins des entreprises, combiné avec des critères d'excellence, que devrait s'effectuer l'allocation des financements européens.

En articulation avec un accroissement des investissements publics et privés nationaux dans la RDI, la coopération transfrontière offre un instrument qui contribue à accroître la cohésion en Europe. Toutefois, l'innovation ne pourra porter ses fruits que si dans tous ses maillons, la chaîne de valeur de la recherche, tant fondamentale qu'appliquée en passant par tous ses stades intermédiaires, s'appuie sur des fondements solides, qui attire l'investissement et ouvre la voie à une commercialisation rentable de nouveaux produits et services. Mettre en place les éléments d'un environnement réglementaire qui favorise l'innovation et l'accès aux marchés constituera un enjeu crucial.

À cet égard, le CESE a publié un avis exploratoire sur le thème «Mettre en place un test européen de résistance lié à l'innovation», dans lequel il recommande qu'avant de revoir ou d'adopter des réglementations, les législateurs soient tenus de répondre à dix questions, conçues afin de faire droit aux préoccupations des acteurs de l'investissement et de l'innovation. Des réponses positives à ce questionnaire sont propres à susciter la confiance des investisseurs pour s'engager en Europe. Une fois mis en place au niveau européen, ce banc d'épreuve pourrait également s'appliquer aussi à l'échelon de gouvernance national autant que local. L'avis a retenu l'attention du Conseil «Compétitivité» de l'UE qui, lors de sa réunion du 24 mai 2024, a demandé à la Commission européenne d'«étudier sa mise en œuvre éventuelle».

Alors que les grandes entreprises disposent de leurs propres services de recherche et, selon une tendance générale, ont accès aux infrastructures appropriées, comme des ordinateurs de grande puissance, capables d'exploiter l'intelligence artificielle (AI), les PME sont dépourvues de telles ressources, de sorte qu'un soutien spécifique leur est nécessaire. Sous la forme de la coopération nouée entre le monde académique, les organismes de recherche et de technologie (ORT) et l'industrie, les échanges de savoir-faire assument un rôle essentiel dans les performances de l'Union en matière d'innovation, et il convient de les encourager.

La numérisation, l'intelligence artificielle et l'informatique quantique ouvrent de nouveaux horizons, promettant des avancées sans précédent, mais cette mutation, comme l'indique le rapport Draghi, exige d'urgence de disposer d'un réservoir d'expertise plus vaste. Il conviendrait de promouvoir les disciplines relevant des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), en s'attachant à y attirer davantage d'étudiantes, de même qu'il serait opportun d'établir une coordination entre les universités, les ORT et les milieux de l'économie afin d'articuler les activités d'enseignement avec les besoins des entreprises, en particulier pour ce qui est des profils professionnels spécialisés. L'enseignement supérieur et technique constitue l'un des piliers sur lesquels repose l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des travailleurs, des firmes et des sociétés.

Dans ce domaine, l'Union a l'occasion de jouer un rôle de chef de file, en incarnant les valeurs européennes par rapport à ses principaux concurrents aux États-Unis et en Asie. Il conviendrait par ailleurs qu'elle s'ouvre aux talents et à l'innovation en provenance de pays tiers, grâce à des coopérations internationales en matière de recherche et à une politique de migration légale appropriée.

Si différents emplois disparaissent, d'autres vont se créer en bien plus grand nombre. Le meilleur moyen de tirer parti des innovations de demain consistera, encore et toujours, à se doter d'une formation étendue et à la prolonger par un apprentissage tout au long de la vie.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT: FAITS ET CHIFFRES

(SOURCE: TABLEAU DE BORD 2023 DE LA R&D INDUSTRIELLE)

Le tableau de bord 2023 de la R&D industrielle montre que depuis huit ans, les entreprises de l'Union européenne ont augmenté constamment leurs investissements de R&D.

Dans ce domaine, elle ont investi 12,8 % de plus en 2022 que l'année précédente, essentiellement dans des produits et services relevant des technologies de l'information et de la communication, la santé et l'industrie automobile, qui représentent plus des trois quarts du total de ces engagements de R&D. Par rapport à 2021, les entreprises reprises dans le tableau de bord de l'Union européenne ont accru cet effort financier de 13,6 %, soit une performance qui les situe au-dessus des États-Unis (12,7 %) mais en deçà de la Chine (16,4 %). Pour la première fois depuis 2015, l'Union a dépassé les sociétés américaines pour ce qui est de l'augmentation des investissements en R&D.

En 2022, les 2500 firmes les plus importantes, qui assurent 86 % de la R&D mondiale financée par le secteur privé, ont engagé un total de 1250 milliards d'euros, venant de leurs implantations dans 42 pays. Dans 17 de ses États membres, l'UE abrite 367 des 2500 plus gros investisseurs mondiaux en R&D, alors qu'en 2021, ce chiffre était de 363. Sur la liste des 1000 premières structures qui investissent en R&D dans l'Union figurent 18 % de PME, dont les deux tiers en provenance du secteur de la santé.

Les engagements en R&D émanant des 2500 investisseurs les plus importants dans le domaine des entreprises vont pour plus de 40 % à des firmes américaines, tandis que l'UE et la Chine, avec des parts respectives de 17,5 % et 17,8 %, se disputent la deuxième place de ce classement.

À ÉVITER

Il convient de ne pas brider le potentiel d'innovation:

- en remplaçant par des fonds de l'UE les budgets nationaux destinés à la RDI;
- en réservant les financements aux seuls niveaux élevés de maturité technologique (TRL) plutôt que de les répartir sur toute la chaîne de l'innovation, en insistant en particulier sur la recherche collaborative préconcurrentielle;
- en n'ayant d'yeux que pour les États-Unis ou la Chine sans avoir confiance en la capacité de l'Europe à se frayer sa propre voie vers le succès;
- en imposant des charges réglementaires inutiles;
- en laissant subsister des incohérences entre les législations transversales de l'UE et celles applicables à un secteur donné, ou entre son encadrement réglementaire et celui des États membres.

© European Union, 2025
Reproduction is authorised provided the source is acknowledged. For any use or reproduction of the photos / illustrations, permission must be sought directly from the copyright holders.

EESC-2025-13-FR

Print:
QE-01-25-013-FR-C
ISBN 978-92-830-6760-3
doi:10.2864/4700839

Online:
QE-01-25-013-FR-N
ISBN 978-92-830-6759-7
doi:10.2864/4648172